



Assemblée générale

Distr. générale
8 août 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 25 de l'ordre du jour provisoire*

Développement agricole et sécurité alimentaire : progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Réduire le nombre et la proportion de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition est un des plus grands défis de notre temps, qui a été rendu plus difficile encore à relever par l'envolée et l'instabilité des prix des denrées alimentaires et du pétrole, les conflits politiques et le sous-investissement chronique dans l'agriculture, l'alimentation et la nutrition. Nombreux sont les pays dépourvus des dispositifs de protection sociale qui leur permettraient d'éviter des catastrophes comme celle qui frappe aujourd'hui la Somalie. Les investissements à long terme dans l'agriculture durable – associés à des initiatives d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de réduction de la pauvreté, d'autonomisation des femmes, d'amélioration de l'accès aux marchés et de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles – ne se matérialisent pas assez vite. L'action menée par les pays avec l'appui de la communauté internationale doit être intensifiée si l'on veut atteindre d'ici à 2015 les objectifs convenus au niveau international.

* A/66/150.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Vue d'ensemble	4
III. Systèmes de protection à court terme	9
IV. Développement durable à long terme	11
V. Coordination stratégique et collaboration effective	17
VI. Conclusion	23

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi comme suite à la résolution 65/178 de l'Assemblée générale, dans laquelle elle a prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-sixième session, des faits nouveaux concernant les efforts menés à l'échelle mondiale dans le domaine du développement agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que des progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, au titre du point intitulé « Développement agricole et sécurité alimentaire ».

2. On peut parler de sécurité alimentaire quand toutes les personnes ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active¹. Le concept de sécurité alimentaire et nutritionnelle englobe par conséquent les questions d'approvisionnement, d'accès, d'utilisation et de stabilité et, parce qu'il met l'accent sur les caractéristiques des individus, il s'étend à leurs besoins en énergie, en protéines et en nutriments nécessaires à la vie, à l'activité, à la grossesse, à la croissance et aux capacités à long terme. C'est une condition préalable au plein exercice du droit à l'alimentation².

3. La lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde est un des plus grands défis de notre temps. Durement frappés par la sécheresse après plusieurs saisons de précipitations irrégulières, les pays de la corne de l'Afrique se trouvent aujourd'hui dans une situation de crise extrême, alors que le monde est loin d'atteindre son objectif consistant à réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition. La hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole sur les marchés internationaux pèse sur le budget des ménages pauvres en même temps qu'elle alourdit le coût des opérations humanitaires. Les effets de la faim et de la malnutrition peuvent être particulièrement graves chez les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants en bas âge, les personnes handicapées, les personnes souffrant d'une maladie chronique (notamment les porteurs du VIH/sida), les personnes âgées et certains autres groupes particulièrement vulnérables.

4. On compte beaucoup sur les Nations Unies pour aider à changer la donne dans l'immédiat, mais aussi à moyen et long termes, en particulier pour les ménages à faible revenu qui sont acheteurs nets de produits alimentaires, y compris au sein des populations urbaines et rurales pauvres. Une action mieux coordonnée est menée à cet égard depuis la tenue, en 2009, du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire.

5. Le présent rapport s'appuie sur des informations reçues de l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Ces 12 derniers mois surtout, au niveau des pays, l'Équipe

¹ Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, « Food and Nutrition Security: Comprehensive Framework for Action, Summary of the Updated Comprehensive Framework for Action », août 2011.

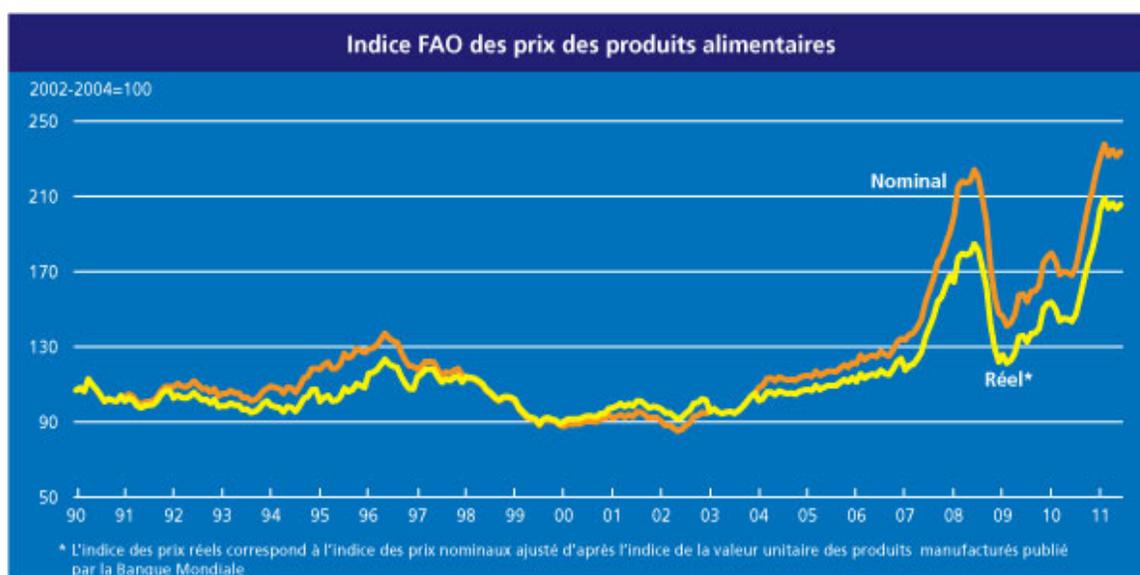
² Le droit à une alimentation suffisante, fiche d'information n° 34 du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

spéciale a intensifié ses activités visant à atténuer le plus possible les effets de la récente envolée des cours et de leur volatilité excessive et à remédier aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

II. Vue d'ensemble

Volatilité des prix des denrées alimentaires : tendances récentes et éléments moteurs

6. Les prix des denrées alimentaires n'ont jamais été aussi élevés : en février 2011, l'indice FAO des prix des produits alimentaires a atteint le niveau record de 238 points³. En juin 2011, il s'est situé à 234 points en moyenne, soit 1 % de plus qu'en mai, et 39 % de plus qu'en juin 2010. Sa montée de juin a tenu essentiellement à la flambée des cours du sucre. D'après la publication *Perspectives agricoles* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les prix devraient se maintenir à un niveau supérieur à la courbe suivie dans le passé et demeurer instables à moyen terme.



Source : FAO, 2011.

7. Une certaine instabilité des prix est caractéristique des marchés des produits agricoles et tient à la nature de ces produits. La production agricole est en effet sujette à des chocs naturels tels que les variations des conditions météorologiques, et l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies. La volatilité récente des prix a d'ailleurs été déclenchée par des facteurs naturels de grands pays producteurs et

³ L'indice FAO des prix des produits alimentaires mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires. Il est établi à partir de la moyenne des indices de prix de cinq catégories de produits; <http://www.fao.org/worldfoodsituation/wfs-home/foodpricesindex/fr/>.

exportateurs ayant connu des chocs climatiques à un moment où les stocks étaient bas.

8. La demande de cultures vivrières et fourragères destinées à la production de biocarburants est un autre facteur important d'instabilité : entre 2007 et 2009, une part considérable de différentes cultures y a été consacrée dans le monde⁴.

9. La situation aujourd'hui est néanmoins différente de celle de 2008. Dans un certain nombre de pays, y compris en Afrique, les récoltes de céréales ont été supérieures à la moyenne en 2010. Sur les marchés intérieurs, certains produits alimentaires coûtent plus cher maintenant qu'en 2008, tandis que d'autres sont à un cours relativement bas par rapport aux cours mondiaux. Quant au riz, son cours international n'a pas augmenté car la récolte a été globalement bonne en Asie et les stocks de nombreux pays importateurs de riz sont plus élevés qu'en 2008.

10. La volatilité des prix a été exacerbée par le resserrement des liens entre les marchés des produits de base (agricoles et énergétiques) et les activités souvent spéculatives des investisseurs financiers. Depuis 2004 environ, les marchés des produits de base sont considérablement financiarisés, comme en témoigne la montée du volume des investissements financiers effectués sur les marchés des dérivés liés au cours des produits de base. Ce phénomène est préoccupant car les activités des investisseurs financiers tendent à éloigner les prix des niveaux correspondant à la réalité du marché et ont des répercussions tant sur les producteurs que sur les consommateurs⁵.

11. Si la hausse des prix sur les marchés mondiaux se répercute au niveau des exploitations, et si les agriculteurs ont accès aux intrants et aux services nécessaires, notamment aux marchés, ils devraient pouvoir en tirer parti en augmentant leur production et leurs ventes. Cette dynamique s'applique en particulier aux agriculteurs pauvres, notamment les petits exploitants, des pays en développement : si on leur donne les moyens d'agir et qu'on les aide à faire face aux risques, ils devraient être en mesure d'accroître leurs revenus. Cela n'améliorerait pas pour autant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations pauvres contraintes à dépenser plus pour se nourrir. Pour aider les pays à mettre au point une stratégie face à la hausse des prix des denrées alimentaires, la FAO a publié un *Guide pour l'action à l'intention des pays confrontés à la flambée des prix des denrées alimentaires*⁶ et organisé une série de séminaires de deux jours, entre mars et juillet 2011, aux niveaux régional et sous-régional.

Vulnérabilité face aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques

12. En 2010, plus de 38 millions de personnes ont été chassées de chez elles par des catastrophes climatiques soudaines. Elles ont ainsi perdu leurs moyens de subsistance et elles ont été plongées dans l'insécurité alimentaire. Selon les tendances observées, les phénomènes climatiques extrêmes et de moins en moins

⁴ « Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses », rapport conjoint de la FAO et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au G-20, 2 juin 2011.

⁵ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), *Price Formation in Financialized Commodity Markets: The Role of Information*. Disponible à l'adresse suivante : www.unctad.org/en/docs/gds20111_en.pdf.

⁶ FAO (Rome, janvier 2011).

prévisibles sont en train de devenir la norme⁷. D'ici à 2050, l'accroissement du nombre de personnes menacées par la faim du fait de pertes de productivité liées aux conditions climatiques pourrait atteindre 20 %. Avec les changements climatiques, ce sont 24 millions d'enfants supplémentaires, pour la plupart en Afrique subsaharienne, qui risquent de souffrir de malnutrition⁸.

13. Les catastrophes climatiques ont un coût économique élevé. En Afrique subsaharienne⁹, en 2009, la sécheresse a été à l'origine de 90 % des pertes économiques dues à des catastrophes. Dans de nombreuses régions du monde où la productivité agricole est déjà faible et les moyens de faire face à l'adversité sont limités, les changements climatiques devraient abaisser encore la productivité et rendre la production encore plus irrégulière. On s'attend à ce que l'évolution à long terme des moyennes de température et de précipitation, qui fait partie des changements climatiques, bouleverse les saisons de production et les cycles auxquels obéissent les organismes nuisibles et les maladies, ainsi que la rotation des cultures, ce qui aura des incidences sur les prix, les revenus et, à terme, les moyens de subsistance et les conditions de vie des populations.

14. Il ressort d'études récentes que la malnutrition est étroitement liée à la sécheresse : au Kenya, par exemple, le risque qu'un enfant né dans une zone touchée par la sécheresse présente un retard de croissance est supérieur de 50 % à celui d'un enfant né ailleurs. Au Niger, les enfants sont deux fois plus exposés au risque de malnutrition en période de sécheresse. Du fait du changement climatique, 24 millions d'enfants de plus, dont la majorité en Afrique subsaharienne, pourraient souffrir de malnutrition⁸.

15. La plus grave crise du monde, en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, frappe actuellement la région orientale de la corne de l'Afrique, où l'une des pires périodes de sécheresse qu'elle a connues depuis 1950 a causé de mauvaises récoltes et tué beaucoup de bétail, provoquant ainsi une flambée des prix des denrées alimentaires, dont la hausse atteint 270 % dans certaines régions de la Somalie¹⁰. Plusieurs organismes des Nations Unies avaient donné l'alerte, en septembre 2010, sur la sécheresse qui menaçait la région (qui comprend la Somalie, le Kenya, Djibouti et l'Éthiopie), mais ce n'est qu'en juin et juillet 2011 qu'on a mesuré l'ampleur et la gravité de la catastrophe. Si des activités ont été proposées pour s'y préparer, elles n'ont pas bénéficié d'un financement suffisant. Ces différents facteurs, s'ajoutant à la persistance d'un conflit politique et au blocage de l'aide humanitaire étrangère imposé par des groupes de rebelles extrémistes, ont déclenché des migrations massives, tant vers la capitale somalienne, Mogadiscio, que vers des camps de réfugiés situés au Kenya et en Éthiopie. Selon les estimations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), 30 à 40 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë à leur arrivée. D'après le Système d'alerte

⁷ « Displacement due to natural hazard-induced disasters: Global estimates for 2009 and 2010 », Internal Displacement Monitoring Centre (Centre de surveillance des déplacements internes) et Conseil norvégien pour les réfugiés (2011).

⁸ G. C. Nelson *et al.* (2009), *Climate Change Impact on Agriculture and Costs of Adaptation*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington.

⁹ F. Vos, J. Rodriguez, R. Below et D. Guha Sapid, *Annual Disaster Statistical Review 2009: the numbers and trends*. Bruxelles : Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (2010).

¹⁰ Voir Système d'alerte rapide aux risques de famine, « East Africa: Past year one of the driest on record in the eastern Horn », 14 juin 2011 (www.fews.net).

rapide aux risques de famine, il n'y a guère de chance de voir la sécurité alimentaire s'améliorer cette année, et la crise devrait même s'aggraver. En juillet 2011, plus de 13 millions d'habitants de la sous-région avaient besoin d'une aide humanitaire, et les mesures de secours en place ne suffiront pas à empêcher la situation de se détériorer. La crise de la corne de l'Afrique illustre les graves répercussions de la sécheresse sur les conditions de vie et les moyens de subsistance de populations déjà très pauvres, et dont la capacité de récupération est limitée¹¹.

16. Pour préserver la sécurité alimentaire et nutritionnelle, voire pour l'améliorer, il est indispensable d'augmenter la productivité des systèmes agricoles et d'accroître leur capacité de résistance face aux risques climatiques et d'absorption des chocs agroécologiques et socioéconomiques, autant de facteurs intrinsèquement liés aux piliers environnemental, social et économique du développement durable. Le rapport récent intitulé « Climate Change, Water and Food Security »¹² présente les mesures à prendre pour aider les pays, notamment les pays en développement, à évaluer les effets probables des changements climatiques sur l'agriculture irriguée et sur la production vivrière et à adapter leur gestion de l'eau destinée à l'agriculture de façon à pouvoir faire face aux divers effets prévisibles des changements climatiques, quelle que soit leur ampleur.

Sous-investissement dans l'agriculture

17. Les dépenses publiques consacrées à l'agriculture sont principalement financées par les budgets nationaux et la part que ceux-ci consacrent au secteur agricole est tombée à 7 % en moyenne dans les pays en développement, et encore plus bas en Afrique. La situation est en train de changer, notamment sous l'impulsion donnée par le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, dont la portée s'étend à l'ensemble du continent africain. Si l'aide publique au développement (APD) est une source importante d'investissement public dans le développement de l'agriculture, elle ne représente généralement qu'environ 15 % du montant total des dépenses publiques consacrées au secteur. L'APD accordée à l'agriculture dans les pays en développement n'a cessé de diminuer depuis la fin des années 80, tombant à seulement 3,8 % (il convient de noter, cependant, que ce pourcentage recommence à croître). Les crédits offerts par les banques commerciales et l'investissement direct étranger dans le secteur agricole des pays en développement sont également faibles : ils représentent moins de 10 % du montant total des prêts bancaires en Afrique subsaharienne¹³.

18. Le montant des investissements effectués en 2007 dans le secteur agricole a été estimé à 189 milliards de dollars, dont les trois quarts provenaient du secteur privé. Pour satisfaire la demande alimentaire en 2050, on pensait qu'il faudrait des investissements annuels de 279 milliards de dollars, dont 208 milliards provenant du secteur privé. Pour que l'aide publique au développement et l'investissement direct étranger augmentent dans les mêmes proportions que les investissements privés requis, il faudrait que le montant de l'aide consacrée à l'agriculture passe à 12 milliards de dollars par an et l'investissement direct étranger dans le secteur agricole des pays en développement à 4 milliards de dollars par an. Pour réduire de

¹¹ Voir www.fews.net.

¹² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2011).

¹³ « Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses », FAO/OCDE (3 mai 2011).

moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015 et libérer le monde de ce fléau à l'horizon 2025, la FAO estime que le montant total de l'investissement public dans le secteur agricole des pays en développement devrait être porté à 120 milliards de dollars par an. Si l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture continuait d'augmenter proportionnellement aux dépenses publiques des pays, elle atteindrait 20 milliards de dollars par an. Ou bien, si l'aide publique au développement était portée à 0,7 % du produit intérieur brut des pays donateurs, comme ceux-ci s'y étaient engagés, et si la part de l'aide consacrée à l'agriculture atteignait 17 %, comme c'était le cas au début des années 80, le montant de l'aide allant au secteur agricole serait porté à 44 milliards de dollars par an. Or, pour l'heure, en dépit de l'accumulation de faits qui établissent le lien entre l'insécurité alimentaire et les troubles civils, rien ne paraît indiquer que l'aide publique au développement augmentera suffisamment pour que le défi puisse être relevé.

Progrès réalisés en matière de réduction de la faim

19. Le premier objectif du Millénaire pour le développement consiste à réduire de moitié la proportion de personnes souffrant de la faim, tandis que l'objectif fixé au Sommet mondial de l'alimentation de 1996 était de réduire de moitié le nombre d'affamés à l'horizon 2015. En 2009, le nombre de personnes touchées par la faim a dépassé le seuil du milliard. Il est tombé à 925 millions en 2010, mais il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif du Millénaire relatif à la réduction de la faim. Dans le monde en développement, la sous-nutrition touche une personne sur six (16 % de la population en 2010, contre 18 % en 2009), ce qui signifie qu'on est encore très loin d'atteindre cet objectif. Et, depuis fin 2010, la hausse des prix des denrées alimentaires et l'accroissement de leur instabilité menacent à nouveau la sécurité alimentaire.

20. Une majorité écrasante des personnes sous-alimentées (98 %) vivent dans des pays en développement, et les deux tiers d'entre elles sont concentrées dans à peine sept pays : Bangladesh, Chine, Éthiopie, Inde, Indonésie, Pakistan et République démocratique du Congo. À elles seules, la Chine et l'Inde abritent plus de 40 % de ces personnes. Selon les prévisions pour 2010, le nombre de personnes sous-alimentées devait reculer à un rythme très différent d'un pays en développement à l'autre. C'est toujours en Asie et dans la région du Pacifique que l'on dénombre le plus de personnes souffrant de la faim – 578 millions en 2010¹⁴. En outre, environ 23 % des enfants des pays en développement présentent une insuffisance pondérale.

21. Pour la période 2005-2007 (la plus récente pour laquelle on dispose de données par pays exhaustives), certains pays d'Asie, dont l'Arménie et le Viet Nam, avaient atteint le premier objectif du Millénaire, et la Chine et certains pays étaient en bonne voie d'y parvenir. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le Guyana, la Jamaïque et le Nicaragua y sont parvenus, et le Brésil, entre autres, est près du but. C'est en Afrique subsaharienne que la proportion de personnes sous-alimentées reste la plus élevée (30 % en 2010), les progrès réalisés étant extrêmement différents selon les pays : pour la période 2005-2007, le Congo, le Ghana, le Mali et le Nigéria avaient atteint le premier OMD et d'autres pays, dont l'Éthiopie, étaient près d'y arriver. En République démocratique du Congo, en

¹⁴ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (Rome, 2010).

revanche, la proportion de personnes souffrant de la faim avait bondi de 26 %, pour la période 1990-1992, à 69 %¹⁴.

22. Malgré les progrès enregistrés dans de nombreux pays, les États fragiles et nombre de pays d'Afrique subsaharienne restent très en retard en matière de lutte contre la faim, soit parce que leur situation de départ était difficile (revenus faibles ou cadre institutionnel précaire), soit parce qu'ils traversent une longue crise qui entrave leur développement. En 2010, la FAO et le PAM ont recensé 22 pays se trouvant en situation de crise prolongée du fait de la répétition des catastrophes naturelles, de conflits, de la durée des crises alimentaires, de l'effondrement des moyens de subsistance et de l'insuffisance des capacités institutionnelles face à ces crises¹⁴.

23. Compte tenu de la grande insécurité alimentaire et nutritionnelle qui règne dans la corne de l'Afrique, parmi d'autres régions, et des crises alimentaires qui y sévissent régulièrement, les gouvernements, les organes régionaux et la communauté internationale s'efforcent de plus en plus de s'attaquer au problème de l'insécurité alimentaire sur deux fronts, en associant des interventions destinées à répondre aux besoins immédiats et des mesures à plus long terme visant à remédier aux causes structurelles de la faim, à renforcer les capacités de gestion des risques de catastrophe et à doter leur population de moyens de subsistance et des systèmes de production vivrière plus aptes à résister aux crises¹.

III. Systèmes de protection à court terme

24. Les interventions consacrées à la nutrition, l'aide alimentaire d'urgence et les systèmes de protection jouent un rôle important dans l'action menée pour subvenir aux besoins immédiats des populations vulnérables à haut risque et stabiliser leur situation. Les interventions doivent être fondées sur les évaluations de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et tenir compte des besoins et des capacités au niveau des pays.

25. Dans un rapport établi en mai 2011, la Banque mondiale et d'autres membres de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire évaluent les progrès accomplis par les pays pour protéger les groupes souffrant d'insécurité alimentaire qui sont vulnérables aux effets de la hausse et de la volatilité des prix des denrées alimentaires et qui courent un risque de dénutrition. Ils indiquent qu'au Brésil, au Mexique et en Éthiopie, des programmes de protection sociale bien conçus et bien exécutés ont réduit les risques de faim et de malnutrition et atténué les effets des augmentations de prix, en même temps qu'ils créaient des possibilités de développement, formaient du capital humain et favorisaient la croissance économique. Le Cambodge et l'Indonésie sont sur le point de créer des systèmes analogues, et ce qu'on constate porte à croire que des systèmes de protection, même modestes, peuvent servir de tremplin à une intervention en cas de crise¹⁵.

26. L'expérience montre que des programmes de protection à court terme axés sur le travail (« vivres contre travail » ou « travail contre argent ») peuvent amortir les

¹⁵ « Nutrition Interventions for the Most Vulnerable and Access to Humanitarian Supplies: Progress and Prospects », Banque mondiale et Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, juin 2011.

chocs et pour les populations stabiliser la situation en cas de pénurie saisonnière ou en période de disette. Beaucoup de ces interventions ont un double effet : non seulement elles aident les personnes à satisfaire leurs besoins alimentaires immédiats, tout en permettant à de petits exploitants agricoles marginalisés ou souffrant d'insécurité alimentaire de produire de nouveaux biens, mais elles les incitent à investir dans des capacités d'adaptation et de productivité à long terme, risque qu'ils n'auraient pas pris autrement. Le programme MERET de gestion des ressources environnementales, qui vise à favoriser le passage à des moyens de subsistance viables et qui est financé en Éthiopie par le PAM, vise à renforcer la capacité d'absorber les chocs, à subvenir aux besoins alimentaires et à diversifier les moyens de subsistance grâce à une gestion viable des terres, à institutionnaliser les pratiques rationnelles en la matière au niveau local et à les reproduire dans d'autres secteurs. Plus de 600 000 personnes ont tiré profit d'une gestion rationnelle des terres, qui, ajoutée à des techniques rémunératrices de productivité, leur a permis de reprendre en main leurs jardins potagers, leurs ressources et leurs moyens de subsistance et de se mettre à l'abri de la disette et de l'insécurité alimentaire.

27. D'autres systèmes de protection ciblés, tels que des programmes de cantines scolaires, atténuent la faim tout en favorisant l'éducation, la santé, le progrès sur le plan de la problématique hommes-femmes et le développement des ressources collectives. Lors de chocs économiques comme ceux qui provoquent une montée des prix des denrées alimentaires ou en période de crise prolongée, les repas scolaires deviennent un moyen de protection efficace pour protéger les moyens de subsistance et empêcher ceux qui en pâtissent d'adopter des stratégies de survie néfastes. Lorsque les achats des programmes de repas scolaires sont effectués localement, ils peuvent accroître les revenus des petits exploitants agricoles et stimuler le développement local. Mais là où la nécessité de repas scolaires se fait le plus cruellement sentir, les programmes continuent d'être largement financés de l'extérieur. La difficulté consiste à passer de programmes financés de l'extérieur à des programmes contrôlés et pris en charge sur le plan national¹⁶. En se servant de produits alimentaires d'origine locale, on abaisse le coût de rations alimentaires, on favorise les achats locaux et on aide le gouvernement à prendre le relais sans heurt; les économies réalisées peuvent également servir à étendre les programmes à d'autres écoles et accroître les rations alimentaires. À la date d'aujourd'hui, 37 pays ont réussi à prendre la suite du PAM à la tête des programmes de repas scolaires¹⁷.

28. Le Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale organisé par la Banque mondiale fournit une assistance rapide dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment en Afrique subsaharienne, notamment en stimulant la production alimentaire à court terme et en dégageant une marge de manœuvre budgétaire permettant de réduire les tarifs d'importation et de suspendre les droits de douane ou les taxes sur les produits alimentaires, afin d'atténuer

¹⁶ Voir Donald Bundy, Carmen Burbano, Margaret Grosh, Aulo Gelli, Matthew Jukes et Lesley Drake, « Rethinking School Feeding: Social Safety Nets, Child Development, and the Education Sector », Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale, Programme alimentaire mondial (2009). Le rapport intégral est disponible en anglais seulement à l'adresse suivante : http://siteresources.worldbank.org/EDUCATION/Resources/278200-1099079877269/547664-1099080042112/DID_School_Feeding.pdf.

¹⁷ Voir « Deux minutes pour mieux connaître : les repas scolaires », disponible à l'adresse suivante : <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp237482.pdf>.

l'impact de la hausse des prix. Dans le cadre de ce programme, 1,5 milliard de dollars sont répartis entre 44 pays, ce qui permet de toucher environ 40 millions de personnes. La direction du Programme est autorisée à procéder au traitement des fonds existants provenant de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement, à hauteur de 760 millions de dollars, d'ici à la fin 2011, autorisation qui pourrait être prorogée jusqu'à fin 2012.

29. La Facilité alimentaire de l'Union européenne, qui a été lancée en 2009 avec une dotation de 1 million d'euros, fournit une réponse rapide et conséquente à la crise alimentaire grâce à un programme de deux ans visant à aider les pays en développement à accéder durablement à la sécurité alimentaire. Mise sur pied en étroite collaboration avec l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, elle est axée sur des programmes qui auront un effet rapide mais durable dans le domaine de la sécurité alimentaire et elle vise à intégrer les projets dans les politiques publiques destinées à accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à réduire la pauvreté.

IV. Développement durable à long terme

30. En même temps que la communauté internationale s'emploie à répondre rapidement à des besoins à court terme en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, elle doit se pencher sur la question fondamentale de savoir comment aider les pays à mettre en place une agriculture durable en vue de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à long terme, ce qui suppose notamment des marchés où les petits exploitants agricoles et surtout les femmes trouvent une place. Avec un « deuxième niveau » solide, on a moins besoin d'adopter des mesures d'urgence au « premier niveau ». Il faut absolument renforcer les activités de suivi menées pour appliquer les décisions de la dix-septième session de la Commission du développement durable portant sur l'agriculture et le développement rurale¹⁸.

31. Des méthodes éprouvées en matière d'agriculture durable à long terme sont intégrées au développement sous ses aspects multiples ainsi qu'à l'élaboration des politiques, regroupent toutes les parties prenantes et incorporent la problématique hommes-femmes¹⁹. Les femmes constituent la majorité des petits exploitants agricoles et des entrepreneurs ruraux et sont principalement chargées de s'occuper du ménage, de le nourrir et de prendre soin de ceux qui dépendent des autres. Elles ont moins accès que les hommes aux ressources, aux possibilités et aux services de production. Les familles monoparentales dirigées par des femmes sont celles qui rencontrent les plus grandes difficultés.

32. Les plans nationaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle doivent être formulés, conçus, maîtrisés, appliqués et pilotés au plan national²⁰. En vue d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle à long terme, les pays doivent s'employer à rendre les systèmes de protection sociale accessibles en y investissant, à maintenir des disponibilités alimentaires grâce à des systèmes agricoles productifs et viables, à

¹⁸ Voir E/2009/29-E/CN.17/2009/19.

¹⁹ Voir Bina Agarwal, « Food Crises and Gender Inequality », document de travail du Département des affaires économiques et sociales n° 107 (juin 2011), ST/ESA/2011/DWP/107.

²⁰ Voir Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, WSFS 2009/2, novembre 2009.

gérer les écosystèmes de manière durable et à améliorer les marchés alimentaires mondiaux. Des systèmes de protection sociale efficaces peuvent amortir les chocs pour les ménages et les personnes et constituer une composante essentielle des stratégies visant à réduire la pauvreté, la faim et la malnutrition, en particulier parmi les petits exploitants agricoles (y compris les éleveurs et les pêcheurs) qui sont déjà exposés à une insécurité alimentaire. Les gouvernements devraient donc investir dans la protection sociale en vue de rendre les moyens de subsistance plus adaptables. Il faudrait que des systèmes de protection sociale soient déjà en place au début d'une crise et soient rapidement activés.

33. Cependant, 80 % de la population mondiale n'ont encore accès à aucun type de protection ou de sécurité sociale. En outre, les instruments de marché tels que le microcrédit et l'assurance sont particulièrement faibles dans les pays les plus vulnérables.

Solutions obéissant aux lois du marché et mise en place de chaînes de valeur agricoles

34. Pour mettre en place des chaînes de valeur, il faut forger des partenariats commerciaux et les renforcer entre les différents acteurs qui produisent, échangent, traitent et commercialisent les produits agricoles. La plus grosse difficulté consiste à intégrer les petits exploitants agricoles dans les chaînes de valeur en tant que partenaires fiables et profitables et à les lier aux marchés. Si des chaînes de valeur axées sur les petits exploitants agricoles ne sont pas mises en place, de plus en plus d'agriculteurs seront marginalisés, exclus de marchés profitables et pris au piège de la production pour l'autoconsommation. Les projets de sécurité alimentaire par le biais de la commercialisation de l'agriculture²¹ en Guinée-Bissau, au Libéria, au Mali, au Sénégal, en Sierra Leone, en Guinée et en Gambie sont des exemples de mesures visant à renforcer les coopératives agricoles, à accroître la valeur ajoutée et à encourager l'instauration de liens entre les exploitants agricoles et les marchés.

35. L'initiative pilote Achats au service du progrès du PAM engage plus directement les petits exploitants agricoles à vendre et à se servir du pouvoir d'achat du Programme pour appuyer le développement durable des systèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle et transformer l'aide alimentaire et nutritionnelle en investissement productif dans les collectivités locales. Un plan coordonné d'aide permet aux petits exploitants agricoles de surmonter les contraintes rencontrées tout au long de la chaîne de valeur agricole et augmente les perspectives de succès. Les agriculteurs bénéficiant d'une aide se dotent de moyens d'accroître leur productivité, de vendre au PAM et de satisfaire la demande émanant des marchés officiels.

36. L'importance des petites et moyennes entreprises agricoles est également bien reconnue, d'autant qu'elles contribuent considérablement à la création d'emplois, à la production et à l'exportation de produits nationaux et favorisent la création de nouvelles entreprises. Toutefois, à l'heure actuelle, elles éprouvent des difficultés à soutenir la concurrence avec les grandes sociétés et à faire face au déferlement croissant des produits alimentaires importés dans les régions en développement.

37. L'investissement direct étranger réalisé dans l'agriculture par des multinationales et d'autres sociétés est présenté comme un facteur déterminant pour

²¹ Voir www.fsca-pisa.org.

résoudre le problème de la sécurité alimentaire, surtout en Afrique. On affirme qu'il contribuera à atténuer la crise alimentaire mondiale en exploitant le potentiel agricole « inusité » d'un pays et fournira aux pays pauvres de l'argent, des infrastructures et des ressources qui sont à même de renforcer la sécurité alimentaire. En outre, certains pays sont à la recherche de nouvelles terres pour planter des cultures qui leur permettent de subvenir à leurs propres besoins alimentaires. Selon l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, les investisseurs étrangers ont acheté de 37 millions à 49 millions d'hectares de terres dans les pays en développement entre 2006 et le milieu de l'année 2009²².

38. D'aucuns craignent que ces achats de terres déstabilisent davantage la sécurité alimentaire dans certains pays en développement, du fait que la terre vendue à des investisseurs étrangers ne peut pas servir à produire de denrées alimentaires pour les collectivités locales. Cette tendance risque en outre d'entraîner une production agricole industrialisée intensive, de désorganiser les petits exploitants agricoles dans le monde en développement et d'exacerber la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire²³. Le FIDA et la FAO ont étudié les conséquences économiques d'achats de terres par des étrangers et peuvent donc fournir à cet égard des conseils utiles aux pays²⁴.

39. En mars 2010, la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), le FIDA et la Banque africaine de développement, avec l'appui du Gouvernement de la République fédérale du Nigéria et sous l'égide de l'Union africaine, ont tenu une conférence de haut niveau sur le développement agroalimentaire et agro-industriel en Afrique à Abuja. La Conférence a lancé l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique qui vise à doter l'Afrique d'un secteur agricole qui, d'ici à 2020, comprendra des chaînes de valeur agricoles hautement productives et rentables, qui établiront un lien efficace entre les petits et moyens exploitants agricoles et les marchés, assureront une offre de denrées alimentaires, de fibres, de fourrages et de produits combustibles à forte valeur ajoutée, contribueront à relever les revenus des agriculteurs, utiliseront les ressources naturelles de manière durable et généreront plus d'emplois de qualité²⁵.

40. À la demande pressante de la Banque africaine de développement, la FAO a examiné les pertes alimentaires après les récoltes, ainsi que des programmes visant à les réduire en Afrique et a élaboré, en collaboration avec la Banque mondiale et l'Institut des ressources naturelles de l'Université de Greenwich, un cadre en vue de la mise en place de programmes de réduction des pertes alimentaires, qui ne se préoccupe plus en priorité, comme précédemment, de la gestion et du stockage après les récoltes à l'échelon de l'exploitation agricole. Les programmes de réduction des pertes alimentaires suscitent un vif intérêt; un moyen efficace de résoudre le problème consiste à mettre en place des chaînes de valeur agricoles.

²² Voir « Buying farmland abroad: Outsourcing's third wave », *The Economist*, 21 mai 2009.

²³ Voir « Global Land Grab Undermines Food Security in the Developing World », Food & Water Watch, fiche d'information, juillet 2009. Disponible à l'adresse suivante : www.newscastmedia.com/GlobalLandGrab.pdf.

²⁴ « Land grab or development opportunity? Agricultural investment and international land deals in Africa ». Disponible à l'adresse suivante : www.ifad.org/pub/land/land_grab.pdf.

²⁵ L'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique est disponible à l'adresse www.hlcd-3a.org/data_all/PDF_fr/a3ADI_exec_summary_French.pdf.

Gestion des ressources naturelles

41. Pour assurer une gestion rationnelle des ressources en eau dans le secteur agricole, il faudra faire avec moins d'eau par lopin de terre et incorporer le coût de la pollution des terres agricoles. Des mesures d'incitation qui portent sur les externalités écologiques les plus pressantes et qui exploitent dans le même temps la motivation de profit de chaque agriculteur ont plus de chances de succès. Des solutions pour une gestion rationnelle des ressources en eau dans le secteur agricole sont plus à même d'être riches en connaissances plutôt qu'à forte intensité de technologie. Des infrastructures sont nécessaires pour mettre en place des installations de récupération de l'eau et des méthodes permettant de mieux utiliser les eaux pluviales.

42. Afin de répondre au besoin pressant en matière de gouvernance des terres et des ressources en eau, qui subissent une pression de plus en plus forte, la FAO a élaboré des outils tels qu'une cartographie participative des ressources naturelles, des données géoréférencées et un système de positionnement universel (GPS). Pour assurer une meilleure planification de l'exploitation des terres, il faut également créer des groupes de travail nationaux, avec la participation de toutes les parties prenantes, en vue de renforcer les capacités institutionnelles nécessaires pour réglementer efficacement l'utilisation des sols dans les pays concernés. Les programmes de la FAO aident les petits exploitants agricoles dans plusieurs régions à améliorer leurs moyens de subsistance grâce à une meilleure gestion des systèmes de culture existants et à leur diversification afin de créer des moyens de subsistance supplémentaires et d'intégrer les collectivités aux marchés.

Liens entre les milieux urbain et rural

43. Il devient de plus en plus difficile d'accroître la sécurité alimentaire chez les pauvres des zones urbaines et d'autres groupes vulnérables dans les villes qui connaissent un accroissement démographique, de grandes migrations, des crises économiques et des catastrophes naturelles. Par le biais de « l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de trouver des solutions aux problèmes humanitaires en milieu urbain », les organismes des Nations Unies collaborent avec les partenaires humanitaires en matière d'évaluation, d'aide aux moyens de subsistance et d'intervention de toutes les parties prenantes en vue d'une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les villes, les autorités locales étant aux commandes. On accorde de plus en plus la priorité au développement urbain durable et à l'instauration de liens plus efficaces entre les milieux urbain et rural.

44. L'horticulture urbaine et périurbaine recouvre un large éventail de cultures dans les villes, les localités et leurs environs. Alors que les pauvres vivant en milieu urbain et notamment ceux originaires de régions rurales pratiquent l'horticulture de longue date en tant que stratégie de subsistance et de survie, ce secteur reste peu structuré dans beaucoup de pays et est normalement précaire, voire illégal. Le Programme Développer des villes plus vertes²⁶ appuie le développement de l'horticulture urbaine et périurbaine, l'objectif étant d'accroître l'efficacité des activités de production à petite échelle, ainsi que la qualité et la sécurité des produits.

²⁶ Voir www.fao.org/ag/agp/greenercities/fr/index.html.

Forêts, pêche et élevage

45. L'action visant à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle doit incorporer tous les aspects de l'agriculture. L'amélioration des services de production animale et l'appui à des pratiques d'élevage durable sont essentiels, notamment pour les petits exploitants agricoles qui recourent à des systèmes d'intégration culture-élevage. L'agroforesterie peut considérablement réduire les gaz à effet de serre, ce qui représente un tiers du volume estimatif total d'émissions susceptibles d'être atténuées jusqu'en 2030²⁷. Une attention de plus en plus grande a été accordée à l'agroforesterie sur le plan mondial, notamment au deuxième Congrès mondial de l'agroforesterie (Kenya, août 2009), à la première Semaine africaine des terres arides (Dakar, juin 2011) et au cours de l'élaboration par la FAO de directives internationales en matière d'agroforesterie.

46. La viabilité des pêches et de l'aquaculture est également essentielle à la sécurité alimentaire. En 2008, 115 millions de tonnes de poisson ont été consommées dans le monde et l'on prévoit une augmentation de la demande. L'emploi dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture a évolué plus rapidement que la population mondiale et l'emploi dans le domaine de l'agriculture traditionnelle. En 2008, près de 45 millions de personnes travaillaient directement dans ce secteur. Si on y ajoute d'importants secteurs d'activité secondaire tels que la manutention et le traitement, les femmes représentent la moitié de ceux qui travaillent dans ce secteur. En tout, en comptant les membres des familles qui sont à la charge de ces travailleurs, les secteurs de la pêche et de l'aquaculture assurent les moyens de subsistance d'environ 540 millions de personnes¹⁴.

Systèmes d'alerte rapide

47. Le renforcement de la capacité du secteur agricole de prédire, de prévenir et d'absorber les incidences des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes est une composante essentielle de l'action visant à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Des systèmes d'alerte rapide concernant la sécurité alimentaire intégrée permettent de prédire et prévenir certaines incidences des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que de lier l'assurance indexée sur les phénomènes climatiques avec la gestion traditionnelle des risques et les régimes de protection sociale. Ces stratégies permettent d'effectuer une importante transition de la gestion des catastrophes à celle des risques et d'augmenter ainsi le coût-efficacité des interventions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

48. L'initiative Climate Frontlines (« En première ligne des changements climatiques ») de l'UNESCO est un réseau interinstitutions sur les connaissances traditionnelles et les changements climatiques, qui regroupe des organismes des Nations Unies s'intéressant aux petits États insulaires en développement ainsi qu'au savoir traditionnel des peuples autochtones et qui favorise son intégration dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques. Il appuie notamment un réseau de projets de recherche en contact étroit avec la population locale, qui fournit des données sur la façon dont les groupes vulnérables observent les incidences des

²⁷ Ulrich Hoffmann, « Assuring Food Security in Developing Countries under the Challenges of Climate Change: Key Trade and Development Issues of a Fundamental Transformation of Agriculture », document de travail de la CNUCED n° 201, UNCTAD/OSG/DP/2011/1 (février 2011).

changements climatiques et y font face. La majorité de ces projets porte sur les incidences des changements climatiques sur les modes de production alimentaire, y compris l'agriculture, l'élevage, la pêche et la gestion des sols²⁸.

49. La FAO aide les pays membres à renforcer les capacités institutionnelles et techniques nécessaires à l'évaluation des incidences de la variabilité du climat et des changements climatiques sur le secteur agricole. Les instruments et méthodes conçus au niveau des pays comprennent une trousse à outils de surveillance continue des cultures, une estimation régulière des eaux pluviales, le Système de modélisation des incidences des changements climatiques sur l'agriculture et une Optimisation de l'adaptation dynamique des exploitants agricoles aux changements climatiques. On recourt également à l'approche de gestion des risques liés aux catastrophes pour prévenir, atténuer les incidences des phénomènes climatiques extrêmes et s'y préparer²⁹.

50. Le dispositif de sécurité productif de l'Éthiopie est un autre exemple d'une initiative à l'échelon national visant à faire passer des millions d'habitants de régions rurales souffrant d'insécurité alimentaire chronique d'une situation de dépendance récurrente à l'égard de l'aide alimentaire d'urgence à des formes plus sûres et plus prévisibles de protection sociale, susceptibles d'aider les populations à surmonter la faim et la pauvreté. Dans le cadre du programme national de sécurité alimentaire, le Gouvernement éthiopien a forgé un partenariat avec le PAM et la Banque mondiale pour renforcer sa capacité de gérer les risques de sécheresse et d'inondation en mettant en place un cadre national novateur de gestion intégrée des risques grâce au projet « Moyens de subsistance, évaluation rapide et protection », qui appuie des cadres de financement et de gestion des risques sur le plan national en établissant des liens entre l'alerte rapide, la préparation d'interventions d'urgence et le renforcement des capacités et un fonds de réserve de 160 millions de dollars³⁰.

Faire fond sur les consultations avec les principales parties prenantes

51. Les approches multipartites sont au cœur de la réalisation d'un développement durable à long terme. Pour accroître la productivité agricole et développer des économies rurales dynamiques, il faut mobiliser l'attention à l'échelle internationale pour promouvoir la responsabilisation et la participation à des partenariats des services publics compétents et des éléments de la société civile, notamment les associations de producteurs de denrées alimentaires, les organisations de consommateurs, les travailleurs, les employeurs, les agriculteurs (hommes et femmes), les jeunes, les autochtones, les pauvres vivant en milieu urbain, les handicapés, les personnes atteintes de maladies chroniques, les instituts scientifiques et de recherche, les organisations régionales et internationales, les banques de développement et le secteur privé.

52. Comprendre et maintenir des liens indissociables entre les populations et leurs cultures, la biodiversité, les moyens de subsistance traditionnels et les systèmes de

²⁸ Voir www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/priority-areas/links/climate-change-adaptation/projects/climate-frontlines/.

²⁹ Voir « Disaster Risk Management in food and agriculture », disponible à l'adresse suivante : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/012/i0772e/i0772e00.pdf>.

³⁰ Programme alimentaire mondial, Niels Balzer et Ulrich Hess, « Climate change and weather risk management : evidence from index-based insurance schemes », *Revolution: From Food Aid to Food Assistance: Innovations in Overcoming Hunger* (2010).

connaissances sont des facteurs essentiels pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des peuples autochtones. Un accès restreint aux ressources foncières et naturelles, la dégradation de l'environnement, les changements climatiques, la mondialisation et l'occidentalisation du régime alimentaire et des modes de vie ont considérablement nui au rôle que les aliments traditionnels jouent dans les sociétés autochtones. S'il est vrai que bon nombre de pratiques alimentaires traditionnelles sont perdues, on peut encore retrouver certains régimes alimentaires locaux et les renforcer, de façon que les peuples autochtones puissent continuer de tirer parti de traditions établies de longue date.

53. Il faut des politiques et des programmes appropriés pour promouvoir la participation des jeunes à l'agriculture et au développement de l'économie rurale, afin de redorer le blason de l'agriculture et de la rendre plus attrayante pour les jeunes. À cette fin, le FIDA, dont le cadre stratégique pour 2011-2015 vise à créer des possibilités viables pour les jeunes dans les économies rurales, a adopté la promotion des jeunes comme thème du Conseil d'administration pour 2011.

V. Coordination stratégique et collaboration effective

54. Les gouvernements sont responsables de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national, mais l'ONU appuie et complète leur action en ce sens. Les coordonnateurs résidents et les coordonnateurs des opérations humanitaires de l'Organisation travaillent avec tous les organismes concernés des Nations Unies dans leurs pays d'affectation respectifs en vue de déterminer et de mettre en œuvre le train de mesures approprié pour une stratégie globale de sécurité alimentaire faisant intervenir les gouvernements hôtes, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile, ainsi que les représentants résidents des donateurs.

Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et Cadre global d'action actualisé

55. Les hausses rapides des prix alimentaires et les menaces contre la sécurité alimentaire en 2008 ont poussé la communauté internationale à se mobiliser pour protéger la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous dans le monde. En avril 2008, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire a été créée pour servir de catalyseur et de mécanisme de coordination à l'échelle du système. Sous la présidence du Secrétaire général et la vice-présidence du Directeur général de la FAO, l'Équipe spéciale rassemble 22 organisations, fonds, programmes et départements des Nations Unies, dont les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et l'OCDE.

56. L'Équipe spéciale encourage une approche globale et unifiée face au défi qui consiste à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale par l'entremise du Cadre global d'action actualisé³¹. Cette approche apporte une réponse aux besoins immédiats des populations vulnérables et contribue à favoriser la résilience à plus long terme (l'« approche parallèle » de la sécurité alimentaire et nutritionnelle). Elle donne la priorité à l'agriculture durable, à une meilleure gestion des écosystèmes, à l'égalité des sexes, aux conditions préalables à une amélioration de la nutrition, ainsi qu'aux droits de l'homme des personnes les moins à même de

³¹ Consultable à l'adresse suivante : www.un-foodsecurity.org.

jouir de leur droit à l'alimentation. Elle préconise l'adoption de mesures conjointes pour aborder ensemble tous les aspects de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (disponibilité, accès, stabilité et utilisation). Elle reconnaît que si la responsabilité d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous incombe avant tout aux États, d'autres acteurs, nombreux, n'y ont pas moins un rôle crucial à jouer. En 2011, une version courte du Cadre global, présentant de façon concise et accessible les concepts et principes qui y sont énoncés, a été élaborée³¹.

Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale

57. Lors du Sommet de juillet 2009 à L'Aquila, le Groupe des Huit (G-8) et d'autres partenaires (Australie, Espagne, Pays-Bas et Suède) se sont engagés à débloquent 22 milliards de dollars sur trois ans au profit de la sécurité alimentaire, ce qui promettait d'aider à inverser la tendance mondiale au déclin de l'aide et de l'investissement dans le secteur agricole. Ils ont mis ces fonds à disposition par l'intermédiaire de l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale. Néanmoins, le montant total annoncé ne représente que 6,1 milliards de dollars de plus que les dépenses précédemment prévues. Force est de constater que sur cette somme, un montant de 1,5 milliard de dollars est alloué à la sécurité alimentaire et à l'aide alimentaire pour le développement, ce qui ne constituait pas un objectif de l'engagement. On prévoit que l'essentiel des fonds annoncés au titre de l'Initiative emprunteront des voies de financement bilatérales. Le Comité d'aide au développement de l'OCDE a noté qu'en dépit de difficultés techniques pour connaître les montants exacts des versements effectués par les différents donateurs, ces derniers sont en bonne voie de tenir leurs engagements, contrairement à une opinion assez répandue qu'ils ne le feront pas.

Mesures prises par le G-20

58. Le G-20 apparaît aux avant-postes de l'action visant à améliorer la sécurité alimentaire. Au Sommet de Séoul, en novembre 2010, les dirigeants des pays qui le composent ont établi un plan d'action pluriannuel pour le développement, s'engageant à renforcer la cohérence et la coordination des mesures prises en matière de sécurité alimentaire et à augmenter la productivité agricole et les disponibilités alimentaires³². Ils ont prié la FAO, le FIDA, le Fonds monétaire international (FMI), l'OCDE, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le PAM, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de collaborer avec les principales parties concernées pour mieux gérer et atténuer les risques de volatilité des prix des denrées alimentaires et des autres produits agricoles, sans provoquer de distorsion du marché, de manière à protéger en fin de compte les plus vulnérables. Dans le rapport intitulé « Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses » (Instabilité des prix sur les marchés alimentaires et agricoles : mesures de politique générale pour y remédier), publié en mai 2011, des recommandations avaient été formulées qui ont ensuite été adoptées par les ministres de l'agriculture du G-20 à leur réunion de juin 2011, notamment :

³² Voir Déclaration des dirigeants du G-20 au Sommet de Séoul, novembre 2010, par. 51 e). Consultable à l'adresse suivante : [ww.g20.org/Documents2010/11/seoulsummit_declaration.pdf](http://www.g20.org/Documents2010/11/seoulsummit_declaration.pdf) (en anglais – version française disponible à l'adresse http://www.tresor.bercy.gouv.fr/international/101112g20_fr.pdf).

a) Renforcer la productivité, la durabilité et la résilience à long terme du système alimentaire et agricole mondial, appuyer la recherche et l'innovation dans le domaine agricole et créer un climat propice aux investissements publics et privés dans l'agriculture;

b) Rendre opérationnel le Système d'information sur les marchés agricoles en vue de resserrer la collaboration entre les organisations internationales, les principaux pays exportateurs et importateurs de denrées alimentaires et le secteur privé;

c) Encourager les ministres des finances du G-20 à prendre les mesures appropriées pour assurer une réglementation et une supervision plus efficaces des marchés à terme agricoles et des produits dérivés;

d) Faire aboutir le Cycle de négociations de Doha pour le développement et décider la levée des restrictions et taxes imposées à l'exportation de denrées alimentaires achetées à des fins humanitaires;

e) Appuyer l'élaboration par le PAM d'un système régional pilote de réserves alimentaires pour les urgences humanitaires, conformément aux règles de l'Organisation mondiale du commerce et en partenariat avec les pays concernés;

f) Inciter les organisations internationales et les banques multilatérales et régionales de développement à étudier plus avant des mécanismes anticycliques pour aider les pays à faible revenu et à déficit vivrier durant les périodes de hausse marquée des prix alimentaires;

g) Soutenir les efforts visant à fournir aux ménages, aux communautés et aux gouvernements vulnérables des instruments de gestion des risques efficaces et axés sur le marché.

59. Le Système d'information sur les marchés agricoles a également été lancé en juin 2011, et sa toute première réunion se tiendra en septembre 2011. Réseau de pays, d'organisations et d'acteurs du secteur privé, dont la FAO, le FIDA, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, l'OCDE, la CNUCED, le PAM, l'OMC, la Banque mondiale et l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, il servira de système d'alerte rapide pour les hausses soudaines des prix sur les marchés alimentaires mondiaux et contribuera à garantir une meilleure préparation et une action plus rapide et cohérente en temps de crise en fournissant des orientations adaptées pour les mesures à prendre et en favorisant l'action concertée lorsque la situation et les perspectives des marchés indiqueront un risque élevé pour la sécurité alimentaire.

Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

60. Le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire est un fonds d'intermédiation financière administré par la Banque mondiale et conçu pour remédier au sous-financement des plans d'investissement stratégique dans l'agriculture et la sécurité alimentaire aux niveaux national et régional qui sont déjà en cours d'élaboration par les pays. Le montant total annoncé par les donateurs au Programme – l'équivalent de 925 millions de dollars – est alloué aux guichets des secteurs public et privé. Jusqu'à présent, le Programme a octroyé des subventions à 12 pays, pour une valeur totale de 481 millions de dollars, dans le cadre de deux campagnes de financement.

61. En juin 2011, le montant reçu des donateurs s'élève à 520,2 millions de dollars pour le guichet du secteur public, soit 56 % de l'engagement total. Les donateurs sont l'Australie, le Canada, la Corée, l'Espagne, les États-Unis et la Fondation Bill et Melinda Gates. L'Irlande a contribué aux frais de fonctionnement du Programme. Aucune nouvelle demande de subvention ne sera acceptée tant que des fonds supplémentaires n'auront pas été versés au compte du Programme.

Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

62. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, réformé, vise à créer une plateforme multipartite sans exclusive où les principaux acteurs puissent travailler ensemble, à l'appui de démarches menées par les pays, en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous. Il a pour rôle de coordonner une approche mondiale en la matière, de promouvoir la convergence et la cohérence des politiques, de soutenir et conseiller les pays et les régions, d'harmoniser les initiatives prises aux niveaux national et régional, de responsabiliser les parties concernées, d'encourager l'échange de pratiques optimales et de mettre au point un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

63. La réforme est fondée sur l'inclusion, des liens forts avec le terrain pour une approche réaliste de la situation, et la souplesse d'exécution, de sorte que le Comité soit à même de s'adapter à l'évolution du contexte externe et de répondre aux besoins de ses membres. Elle a pour éléments principaux : une large participation au Comité afin que toutes les parties concernées prennent une part active au débat sur l'alimentation et l'agriculture; un accent plus marqué sur les activités intersessions; des liens renforcés aux niveaux régional, national et local; et l'apport de connaissances spécialisées structurées, par la création d'un groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

64. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a présenté au Conseil économique et social, en juillet 2011, un rapport³³, dans lequel il fournissait des informations récentes sur le suivi des événements ayant des incidences sur l'instabilité des prix alimentaires, la mise au point de directives volontaires sur la gouvernance responsable des biens fonciers et autres ressources naturelles, l'élaboration d'un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les travaux du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la définition des mesures à prendre en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau national, la participation accrue du secteur privé aux activités du Comité, et l'organisation de tables rondes pour examiner les méthodes permettant de mesurer la faim.

Collaboration renforcée entre la FAO, le FIDA et le PAM

65. Les crises économique et financière, la crise de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les changements climatiques et l'instabilité des prix alimentaires ont donné un nouvel élan à une coopération renforcée entre les institutions ayant leur siège à Rome. La FAO, le FIDA et le PAM coordonnent de plus en plus leurs activités aux niveaux politique, opérationnel et administratif et sont convenus qu'il convient de collaborer dans un esprit de cohérence à l'échelle du système des Nations Unies, notamment dans le cadre des initiatives pilotes relevant du principe

³³ Voir A/66/76-E/2011/102.

de l'unité d'action, à l'appui des efforts axés sur les pays et dans le respect des priorités nationales. Comme suite à l'approbation des orientations proposées pour la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome³⁴, des activités conjointes ont été menées, depuis novembre 2009, dans trois domaines, à savoir le passage des secours d'urgence au relèvement et les crises prolongées, les systèmes d'information pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les communications. Les équipes chargées de la problématique hommes-femmes au sein de ces institutions ont également intensifié leur collaboration. Un plan d'action commun en la matière a été élaboré, qui aborde les questions de recherche, de plaidoyer, de renforcement des capacités et de coordination.

66. Par l'entremise du Système conjoint FIDA/PAM de gestion des risques météorologiques, le PAM met au point et évalue des dispositifs d'assurance indexée sur les conditions météorologiques au niveau des collectivités. Après avoir expérimenté deux dispositifs de microassurance en Chine et en Éthiopie en 2009, le Système élabore actuellement une méthode innovante d'assurance indexée sur les conditions météorologiques, utilisant des instruments de télédétection et applicable aux pays disposant d'une infrastructure météorologique limitée, qui sera mise à l'essai au Mali. Des partenariats dans le domaine de l'assurance météorologique sont étudiés et établis au Mali et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. En mai 2010, dans le cadre du Système de gestion des risques météorologiques, le PAM et le FIDA ont publié ensemble une étude qui fait date portant sur 37 projets pilotes d'assurance indexée sur les conditions météorologiques, en vue de définir des critères applicables à des projets d'assurance durables à grande échelle.

Réforme du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

67. La récente réforme du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, encouragée par la FAO, le FIDA et la Banque mondiale, a notamment permis l'adoption d'une approche de gestion axée sur les résultats pour la planification stratégique, la gestion et les communications, l'accent étant mis sur la formation continue et la responsabilisation.

68. Le nouveau Cadre de résultats stratégiques du Groupe établit des résultats systémiques qui orientent la conception de ses travaux et programmes de recherche, lesquels constituent son principal mécanisme organisationnel en la matière. Les résultats systémiques réduisent la pauvreté rurale, renforcent la sécurité alimentaire, améliorent la nutrition et la santé et pérennisent la gestion des ressources naturelles. Les programmes de recherche du Groupe donnent un tour explicite à ses activités de recherche dans un cadre qui permet une articulation claire entre l'investissement dans ces activités et son incidence potentielle sur le développement. On accorde de plus en plus la priorité à la satisfaction des besoins locaux, notamment la recherche opérationnelle et appliquée, la validation et la diffusion de l'expérience de terrain et des bonnes pratiques, et le renforcement des capacités des institutions nationales.

69. Conformément au principe du financement axé sur les résultats, la nouvelle approche déplace la priorité tant des bailleurs de fonds que des chercheurs, en la faisant passer de la fourniture de produits à l'obtention de résultats en matière de

³⁴ « Directions for Collaboration among the Rome-based Agencies », juillet 2009. Consultable à l'adresse suivante : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/017/k5126e.pdf> (en anglais uniquement).

recherche-développement tout en clarifiant les questions de responsabilité et de gestion conjointe.

Mouvement Renforcer la nutrition

70. L'investissement en faveur de la nutrition pendant la période entre la grossesse et le deuxième anniversaire de l'enfant sauve des vies. Il empêche des lacunes qui auraient des effets durables et irréversibles sur le développement intellectuel, physique et social. Il présente un intérêt économique, en allégeant le fardeau des systèmes de santé, en augmentant le taux de réussite scolaire et en favorisant la prospérité. En 2010, plus de 100 organisations, représentant les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les institutions de recherche et le système des Nations Unies, se sont engagées à œuvrer de concert pour lutter contre la faim et la dénutrition, et ont élaboré un cadre pour le mouvement Renforcer la nutrition et une feuille de route indiquant les principes et les orientations à suivre en vue d'apporter une réponse plus active au problème.

71. Depuis le lancement du mouvement Renforcer la nutrition à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, en septembre 2010, 17 pays ont mis la sécurité alimentaire et nutritionnelle au premier plan de leurs programmes nationaux, en privilégiant un développement soucieux de la nutrition et attentif à la problématique hommes-femmes, où les résultats en matière de nutrition constituent un objectif central des politiques de développement menées dans des secteurs tels que l'agriculture, la santé, la protection sociale et l'éducation. Ils investissent dans des initiatives de nutrition directe, notamment en encourageant la nutrition prénatale, l'allaitement maternel, l'enrichissement des produits alimentaires et l'alimentation d'appoint. La communauté internationale aligne son appui sur les plans nationaux de renforcement de la nutrition. Plusieurs de ces pays, et des acteurs qui les soutiennent, prendront part à une réunion de haut niveau qui se tiendra à New York en septembre 2011 pour passer en revue les progrès accomplis.

Coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire

72. Les solutions favorables à l'agriculture durable et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont de plus en plus partagées et reproduites à plus grande échelle grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. Récemment, par exemple, l'Inde et les États-Unis ont conclu un accord triangulaire avec le Libéria, le Malawi et le Kenya afin de promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle³⁵, et une réunion de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et triangulaire a été organisée en novembre 2010 par le Programme des Nations Unies pour le développement, en partenariat avec l'Organisation internationale du Travail et l'Agence japonaise de coopération internationale, réunion qui avait pour thème principal la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

73. De nombreux accords de coopération Sud-Sud ont été facilités par la FAO pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au sein des ménages pauvres et accroître la production alimentaire, en offrant les services d'experts et de techniciens qui travaillent directement sur le terrain et forment en situation les chercheurs, les vulgarisateurs et les collectivités paysannes des pays bénéficiaires.

³⁵ « US, India to Collaborate on Food Security in Africa », *Economic Times*, 20 juillet 2011.

Ces accords jouent un rôle crucial pour convaincre les pouvoirs locaux et l'État de l'intérêt de diffuser les technologies innovantes à bien plus grande échelle. Ces 15 dernières années, la FAO a encouragé des programmes de coopération Sud-Sud dans plus de 40 pays, et plus de 1 500 experts et techniciens ont été déployés sur le terrain pour des durées allant d'un à trois ans, dont 800 par la République populaire de Chine. Au titre de l'alliance stratégique de la FAO avec la Chine, des formations destinées aux experts africains sont prévues dans des centres de recherche et de formation chinois.

Coordination régionale

74. La sécurité alimentaire et nutritionnelle est un résultat essentiel du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, mené sous l'égide de l'Union africaine, qui, en collaboration avec les commissions économiques régionales d'Afrique, appuie des initiatives multipartites en faveur de plans d'investissement et de pactes nationaux et sous-régionaux. À l'heure actuelle, 26 pays ont conclu des pactes au titre du Programme et 16 ont élaboré et soumis à l'examen de leurs pairs des plans nationaux d'investissement dans l'agriculture³⁶.

75. La coordination régionale, au niveau de la gestion des réserves alimentaires d'urgence, en particulier dans la corne de l'Afrique, doit permettre de régler des problèmes touchant plusieurs pays et de mener des interventions transfrontières efficaces en temps voulu. Elle devrait reposer sur les mécanismes existants, ce qui suppose notamment de renforcer les capacités de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et des autres acteurs régionaux. Le Plan d'action du Comité permanent interorganisations pour la corne de l'Afrique, élaboré par la FAO, le PAM et Oxfam en octobre 2010, reste d'actualité comme guide opérationnel, bien qu'il soit souhaitable de l'actualiser³⁷.

VI. Conclusion

76. Le développement agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont des questions complexes de développement durable. Les efforts déployés pour promouvoir des moyens d'améliorer la production alimentaire qui soient écologiques ou judicieux du point de vue du climat doivent être complétés par des efforts visant à garantir l'accès à l'alimentation et au développement durable. Les gouvernements doivent faire davantage pour mettre en œuvre les décisions de la dix-septième session de la Commission du développement durable.

77. L'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle resteront des préoccupations majeures pour la communauté internationale en 2011. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) sera l'occasion pour elle de se concentrer sur ces questions, et beaucoup étudient déjà ce que la notion d'économie « verte » implique pour l'alimentation et l'agriculture. À cet effet, les Pays-Bas ont constitué un groupe d'amis informel

³⁶ Voir www.nepad-caadp.net.

³⁷ Notes de la Réunion du Groupe de pilotage principal de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire; Réunion extraordinaire sur la corne de l'Afrique, juin 2011.

sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la FAO a lancé une initiative intitulée « Greening the economy with agriculture » (rendre l'économie plus verte au moyen de l'agriculture) afin de mobiliser le secteur alimentaire et agricole en vue de la Conférence Rio +20, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.

78. Les manifestations à venir qui mettent en parallèle l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'une part, et la notion d'économie verte, d'autre part, comprennent notamment une réunion conjointe d'experts sur l'initiative « Greening the economy with agriculture », organisée conjointement par la FAO et l'OCDE à Paris en septembre 2011; un dialogue ministériel sur le thème « L'économie verte, ou la nécessité de prendre en compte l'élimination de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique », qui se tiendra à New Delhi en octobre 2011; et une conférence internationale à Bonn, en novembre 2011, qui se proposera d'examiner la relation d'interdépendance entre eau, énergie et sécurité alimentaire.

79. Une approche globale de la réalisation de l'objectif consistant à réduire de moitié la faim dans le monde à l'horizon 2015 appellera des efforts concertés de la part de la communauté internationale pour garder comme priorités de reproduire à plus grande échelle les initiatives heureuses dans le domaine du développement durable, de mobiliser toutes les parties prenantes et de veiller à ce que les promesses de financement soient tenues. Avec des mesures de plus en plus coordonnées et une approche parallèle globale, il reste possible d'atteindre dans les temps l'objectif convenu pour 2015.
